[Cordier de St. Firmin]
FRC I. 8261
8261
Case
FRC
11171

EXPOSÉ FIDELE

Des manœuvres de plusieurs séditieux, sous le faux prétexte de se saisir de l'Abbé Roy.

L'INTÉRÊT que le Public a daigné prendre à l'effrayante position dans laquelle je me suis trouvé le 16 Juillet 1789, me détermine d'écrire à la hâte pour le satisfaire sur le desir qu'il témoigne d'être instruit de tous les dangers que j'ai courus depuis six heures & demie du matin jusques près de midi. J'entrerai à ce sujet dans tous les détails d'un évenement que je ne raconte point sans voir frémir tous ceux qui m'écoutent.

Qui m'eût dit, lorsque j'allais annoncer à l'Hôtel-de-Ville, en présence d'une nombreuse assemblée, que je venais d'être informé par un homme respectable que soixante deux pieces de canon devaient arri-

ver le soir au Bourget (1), que quatre jours après je serais traîné dans les rues comme un traître à la Patrie, & que je serais pris pour un infâme, pour le scélérat Abbé Roy, avec lequel je n'ai nulle ressemblance de taille, ni de figure, & encore moins de caractere ? J'ai senti plus que jamais combien je dois m'estimer heureux de n'avoir eu dans aucun instant de ma vie rien à me reprocher contre l'honneur & contre la probité.

Quand dans l'Assemblée générale de la Ville, j'ai fait revenir contre l'opinion, qui était qu'on ne devait point décacheter les lettres. Qui eût prévu que peu de jours après je serais exposé à subir le sort que doivent attendre tous les traîtres à la Nation ? Ciceron, m'écriai-je, qui, dans des tems de paix, eût été regardé comme un

(1) Le jour que ces soixante deux pieces de canons ont passé par Péronne, les Commis voulant visiter les bagages, il s'éleva une dispute entre eux & les Commis des fermes, ce qui occasionna une espece d'émeute. Deux jours après, le Missionnaire de qui je tiens le fait, & qui avait logé au Nou-Wion chez l'un des Chefs de l'artillerie, lui demanda à deux lieues de Péronne quelle était la destination des canons ? l'Officier lui répondit qu'on les menait à Paris, & qu'ils seraient le Lundi suivant au Bourget. Plusieurs Voyageurs les ont rencontrés sur la route : certes ces canon n'étaient pas pour soutenir la cause de la liberté.

vil eſpion de faire ſuivre à la piſte Catilina & ſes complices, & d'employer toutes les reſſources de ſon génie pour être averti de leurs démarches, de leur converſations & de leurs écrits, ne mérita le titre de Sauveur de Rome que pour avoir mis tout en œuvre afin de découvrir les complots des Conjurés. Dans le péril où eſt la France, où eſt notre Roi, pourquoi, dis je, héſiterions-nous de ſuivre l'exemple du Conſul Romain? Auſſitôt l'Aſſemblée demanda l'ouverture des lettres. Qui ignore combien elles nous ont ſervi à dévoiler les trahiſons? Je ſavais qu'il ne me reſtait plus que l'eſpoir de finir d'une mort glorieuſe, ſi les ennemis de mon Souverain réuſſiſſaient dans leurs exécrables deſſins; mais je ne préſumais point que je fuſſe jamais préſenté à mes Concitoyens comme un coupable de crime de lèze-nation.

FAITS.

Jeudi 16 Juillet j'étais ſorti de chez moi vêtu comme le ſont preſque tous les Eccléſiaſtiques lorſqu'ils ont à ſe préſenter devant des perſonnes en place. M. de *Coulmier*, Abbé d'Abbecourt, Député aux Etats-Généraux, & connu par ſon patrio-

tisme, m'avait donné un rendez vous à sept heures du matin pour me conduire à Versailles dans sa voiture.

J'allais le rejoindre, lorsque sortant de chez moi je fus violemment pousſé par un vagabond qui me donnant un coup de coude, proféra mille invectives, comme j.... f.... de calotin, &c. Ayant disparu à quelques pas, il me rejoignit près le Pont Saint-Michel, en répétant à mes côtés les mêmes injures. Sur le Quai des Auguſtins je fus arrêté par pluſieurs hommes qui voulaient me forcer de leur vendre une cinquantaine d'exemplaires d'une brochure que je portais ſous mon manteau; cette brochure eſt intitulée : *Hommage aux Libérateurs de la France.* Sur mon refus de leur délivrer mon ouvrage, ils me diſent : vous ne voulez donc pas nous en vendre ? vous allez vous en repentir. Auſſitôt ils courent devant moi, & crient : arrêtez, arrêtez ce traître ; il porte des écrirs dangereux, c'eſt l'Abbé Roy : à ce nom d'Abbé Roy, les Quais, la Place Dauphine & toutes les rues adjacentes ſont remplies d'une infinité de brigands qui crient, nous tenons l'Abbé Roy, nous voulons que ce coquin-là ſoit exécuté ſur le champ. D'honnêtes Citoyens me reconnaiſſent, & ſoutiennent que je ne ſuis point l'Abbé Roy, que

je ſuis l'Abbé Cordier. Leur voix eſt étouffée, leur vie même eſt en danger; il fallait à des brigands, (vraiſemblablement ſoudoyés,) un ſignal de carnage qui commençât par un Abbé. Ce ne fut qu'avec rage qu'ils conſentirent de me laiſſer conduire à l'Hôtel-de Ville à travers leurs huées & leurs cris effroyables (1).

J'avais laiſſé tomber un papier; on me le préſente pendant que je me juſtifiais devant un diſtrict de la Garde Bourgeoiſe qui avait volé à mon ſecours, & dont les procédés généreux à mon égard ne ſauraient être trop connus. Aſſurez vous de cet homme, leur dit un furieux; voilà un écrit de lui contre la Nation. Le ſeul moment où j'ai tremblé pendant toute la matinée, fut celui où l'on prononça une telle dénonciation. Je craignais qu'on ne m'eût fourré dans ma poche quelqu'écrit ſédirieux. Je demande ſeulement à en voir l'intitulé; on me le montre: je lis le titre; c'était un de mes ouvrages patriotiques (2): ma ſéré-

(1) On m'a rapporté que pluſieurs de ceux qui avaient couru après moi craignaient que je ne les dénonçaſſe. Je déclare que ſi j'étais confronté devant eux, je ne voudrais point les reconnaître: ils ſont déjà aſſez malheureux de s'être laiſſé entraîner par des ſéditieux

(2) Depuis la convocation des Etats-Généraux, j'ai fait imprimer dix Brochures différentes. Le Public les a entre

nité reparaît auſſitôt. On me mene à la Ville pour appaiſer la troupe de bandits qui m'aſ-

---

les mains. Si l'on n'y trouve pas des talens littéraires, j'ai du moins la conſolation de ſavoir que mes Lecteurs ont rendu juſtice à mes vues patriotiques.

Ces dix Brochures ſont intitulées : 1°. *Diſcours de Louis XII au premier Préſident d'Ormeſſon* : 2°. *Harangue de Gros-Jean ſur les lettres de convocation* : elle a pour épigraphe : *Quand le Coq chantera, gare aux vieilles Poules*. Le Coq étant l'emblême du Français, je fais entendre que quand nous chanterions, le payſan mettrait la poule au pot : 3°. *Mémoire d'un Pariſien contre la corruption des mœurs de la Capitale* : 4°. *Doléances de l'Exorciſte du Diocèſe de Paris, contre la location des chaiſes dans nos Egliſes* : 5°. *Lettre d'Henri IV aux Députés des Etats-Généraux*; 6°. *Motion de M. l'Abbé d'Abbecourt*, dont je ne ſuis que l'Editeur. Les notes qui ſont de moi prouvent combien j'étais oppoſé aux conſeils pernicieux des perfides Orateurs qui s'oppoſaient à la réunion du Clergé à l'Aſſemblée Nationale : 7°. *Lettre du Chevalier Bayard* aux Députés de la Nobleſſe qui avaient proteſté conformément à leur pouvoir limité : 8°. *Lettre de Chevert aux Soldats Français* ; 9°. *Hommage aux Libérateurs de la France* : 10°. *Sûreté publique*. J'avais fait imprimer & diſtribuer cette Motion à mes frais. J'y propoſe un moyen facile & ſimple de ſubvenir à la ſubſiſtance des artiſans, des manœuvres & des gagne-deniers qui laiſſaient leur ouvrage pour défendre la Patrie. J'avais été témoin du courage avec lequel cette claſſe d'hommes affrontait les plus grands périls à la priſe inconcevable de la Baſtille ; c'eſt avec eux, diſais-je dans une aſſemblée publique, que je m'honorerai de marcher contre nos ennemis. Ce n'était point de ſemblables hommes dont je voulais parler, quand je demandais qu'il fût défendu de piller & d'incendier les maiſons ni d'invectiver qui que ce ſoit, de quelque condition & de quelqu'état qu'il fût, ſoutenant qu'il y avait dans la Nobleſſe, & parmi les Eccléſiaſtiques, les hommes les plus recommandables par leur patriotiſme.

J'avançais que plus de trois mille d'entre eux

saillaient, en demandant qu'on me livrât à leur fureur. Parvenu dans l'Hôtel-de-Ville pour y rendre compte de ma conduite, j'entre dans la grand'salle où il y avait trois Membres du Comité & sept à huit personnes au plus qui s'y trouvaient pour affaires. Parmi ces trois Membres du Comité, l'un d'eux, homme de lettres, me sou-

---

étaient prêts de se réunir dans Paris pour seconder les vrais patriotes.

J'étais sûr des sentimens patriotiques des Ministres de nos Autels qui étaient résolus de se sacrifier pour la cause générale contre le despotisme.

On a visité toutes les maisons religieuses, y a-t-on trouvé même les provisions de bled qu'elles étaient obligées d'avoir par un Arrêt du Conseil ? La plupart de ces maisons & Communautés avaient été l'unique ressource des pauvres pendant le rigoureux hyver de 89. La maison de Saint-Lazare qu'on a pillée & incendiée, n'avait pas même assez de farine pour jusqu'à la récolte prochaine. On a apporté à la Halle tout ce qui était dans ses magasins. Il y a plus de trois cents personnes à nourrir dans cette maison, sans plus de cent cinquante pauvres qu'on y alimente journellement. Qu'on juge à présent sur la quantité de leur farine, si l'on y magasinait. Tous les gens de bien gémissent sur le sort des héritiers des vertus de leur incomparable Fondateur, l'Instituteur de l'Hôpital des Enfans-Trouvés, des Sœurs de la Charité, &c.

Toutes les Eglises & tous les Couvens ont servi d'asyle dans nos allarmes. Ceux qui en étaient les gardiens se sont disputé l'honneur de s'enrôler sous les drapeaux de la liberté. En offrant leurs revenus & leur vie, ils ont montré qu'ils étaient bien digne d'etre comptés parmi les plus fideles Citoyens.

haite le bon-jour, l'autre me prend la main amicalement ; ils me connaissaient ; ils étaient occupés à faire différentes réponses ; le troisieme, que je ne nommerai pas pour lui épargner les reproches du Public, prend sur lui, sans consulter ses adjoints, d'ordonner qu'on me reconduise au District qui m'avait arrêté, alléguant pour raison qu'il n'avait pas le tems de juger mon affaire : je représente en vain que ma sortie de l'Hôtel-de-Ville pourrait avoir des suites terribles ; je reçois pour toute réponse & sans explication, qu'il faut retourner au District. La place de Ville était pleine de gens qui soupiraient après l'exécution d'un Abbé ; satisfaits de me revoir, ils se précipitent en foule vers la Place Dauphine qu'ils destinaient à être le lieu de mon supplice. Arrivé à cette Place, je la trouve remplie de bourreaux qui réclamaient leur proie.

Une noble contestation s'éleve entre le District de la Place Dauphine & celui de Saint-Eustache, pour savoir quel était celui qui avait le plus de droit de s'exposer en défendant ma personne. Pendant ce tems les bandits foncent sur le carrosse dans lequel j'étais avec un Officier de la Garde-Bourgeoise & deux Fusiliers. Les armes

ſont arrachées des mains des Gardes ; en moins de deux minutes les portieres ſont percées avec les baïonnettes. Je ne comprends point comment mes ſoutiens, ainſi que moi, nous n'avons pas été baignés dans notre ſang. Je dois ici un témoignage ſolemnel à la fermeté inconcevable avec laquelle tous les Gardes de la Milice Bourgeoiſe étaient réſolus de périr plutôt que de me livrer en vie aux forcenés qui m'entouraient. Je cherche par-tout à découvrir le nom du Bourgeois qui me jura que tous ſes camarades ſeraient fuſillés avant qu'on pût me poignarder. Nous partons pour le Diſtrict de Saint-Euſtache. Entre Henri IV & la Samaritaine, l'acharnement de ceux qui avaient décidé de me mettre en pieces était pouſſé à un tel point qu'il fallut abſolument que j'allaſſe expirer ſous leurs coups ; ils ne veulent, dis-je à ceux qui étaient dans ma voiture, que la mort d'un Abbé ; ſi j'y reſte plus long-tems, vous y périrez avec moi. Je craignais qu'on ne tirât ſur nous.

Je deſcends du carroſſe avec une contenance qui étonna. Mes aſſaſſins ne pouvant encore ſe rendre maîtres de la Garde Bourgeoiſe, je marche à pied, d'un air calme, juſqu'au carrefour Bétizi, & con-

ſervant toujours la tranquillité qu'aurait eu un innocent, inculpé, conduit dans les Tribunaux de la Juſtice. Il y avait, cependant, cette différence, entré un innocent accuſé, qui ſait qu'il eſt ſous la protection des Magiſtrats, & moi, qui étais inſtruit des cruautés que ſont capables de commettre les bandits & les incendiaires, lorſqu'ils ſont certains de l'impunité : ils allaient conſommer ſur moi leur forfait ; déjà le cercle était formé ; déjà...., l'un d'eux, impatient de m'exécuter lui-même, fend la preſſe, & s'élance ſur moi, en s'écriant, il n'y a qu'à poignarder ce coquin : me retournant vers lui, je lui réponds avec chaleur : *monſtre, qui t'a donné le droit d'ôter la vie à un Citoyen honnête ?* Ce devaient être mes dernieres paroles, lorſque j'entends annoncer que M. de la Fayette me reclame. Devenu l'idole de Paris, en marchant ſur la trace des Héros, il ajouta à ſa gloire de ſauver la vie à celui qui célebrera ſon libérateur juſqu'au dernier ſoupir.

Dignes deſcendans de nos anciens & preux Chevaliers, vous qui réuniſſez le mérite à la naiſance, quelle preuve plus convaincante pouvez vous deſirer de l'empire que vous aurez toujours ſur le Peuple Français, quand vous réuniſſez le mérite à la naiſ-

ſance ; que celle que vous a fournie le Scipion de l'Amérique ?

J'aurai toujours préſent à la mémoire l'image du courageux deſtructeur du ſceptre des tyrans, & du fidele Sujet d'un Monarque que ſon Peuple ne voulait que reconquérir. Je n'oublierai jamais que je dois la vie au brave la Fayette ! Ce fut ſous la protection de la vertu que l'innocence fut ſauvée. Qu'on ſe donne bien de garde de faire un crime au plus grand nombre de ceux qui demandaient ma mort. Hélas ! ils me croyaient coupable ; on répandait le bruit qu'on m'avait trouvé muni d'une lettre écrite à..... ; dans laquelle je repondais de cinquante canons & de quarante mille hommes, décidés à égorger mes compatriotes. La ſeule faute depreſque tous ceuxqui, la ſurveille, avaient par leur intrépidité prouvé qu'ils n'étaient pas à dédaigner, a été de croire trop légerement les ſéditieux, qui, profitant de leur patriotiſme, ne les faiſaient tomber dans leurs piéges qu'afin de réuſſir plus facilement dans leurs infernals projets.

Quelques efforts que les ſéditieux fiſſent pour engager qu'on ne me laiſſât point aller juſqu'à la Ville, en ſemant contre moi mille horreurs, ils purent ſeulement obtenir qu'en traverſant les Halles, la rue S. Denis, & tou-

tes les rues de mon passage, on me honnit, en me chargeant d'exécrations. Précédé par M. le Marquis de la Fayette, qui allait à pied, les mêmes voix qui criaient vive M. le Marquis de la Fayette, prononçaient, une minute après, mon arrêt de mort, en me traitant de traître & de scélérat. La place de l'Hôtel-de-Ville ne pouvait plus contenir tous ceux qui se disputaient le plaisir d'être préfens à l'exécution d'un Abbé. Ce ne fut qu'après bien des débats qu'on nous fit passer. Aussi tôt que ceux qui étaient dans l'Hôtel-de-Ville m'eurent apperçu, quel ne fut pas leur étonnement de reconnaître que c'était celui qui leur avait donné les marques les moins équivoques de son dévouement pour la liberté, qu'on leur amenait comme un traître! Les personnes les plus recommandables descendent au-devant de M. de la Fayette; on le prie, au nom de toute la Ville, de répondre que je suis connu pour un très-honnête & vrai patriote. La Ville rend de moi le témoignage les plus flatteur par l'organe de M. de la Fayette. Quel changement subit! La plupart de ceux qui ne croyaient que se venger d'un traitre, ne quittent plus la place qu'ils ne m'aient vu pour m'embrasser, & pour crier, vive l'honnête homme, &c.

M. de la Fayette ayant ſigné un certificat dans lequel il eſt dit que la Ville m'a reconnu pour un honnête & galant homme. Pluſieurs Citoyens me préſentent au Public ; mon certificat eſt lu ſur les marches de l'Hôtel-de-Ville : le Public y répond par des applaudiſſemens. On n'entend plus dans la place & dans les rues que j'avais traverſées, (y étant reconduit par la Garde Bourgeoiſe,) que vive l'honnête homme, &c. J'avoue que préférant cet honneur à toutes les richeſſes, à toutes les dignités, & à tous les titres littéraires, je ne ſuis jaloux de vivre, maintenant, que pour continuer à mériter l'eſtime de mes Concitoyens. Lorſque l'on m'introduiſit dans le Palais Royal, au bruit des inſtrumens militaires, le ſuffrage de tous ceux qui m'environnaient, fut un triomphe qui m'a promptement conſolé de tous les riſques que je venais de courir pour ma vie.

Que j'en ai joui avec plaiſir, de cette vie, lorſque le lendemain de mon aventure tragique, j'ai vu recevoir, dans l'Hôtel-de-Ville, un Monarque convaincu de l'héroïſme que le déſeſpoir inſpire ; ſortant de paſſer en revue plus de cent cinquante mille Habitans, *d'une ſeule de ſes Villes*, armés contre les partiſans du deſpotiſme, quelle haute idée il dut avoir du Peuple

sur lequel il régnait ! Les larmes qui coulèrent des yeux de ce Prince, naturellement bon, étaient bien précieuses à la France. Louis XVI paraissait inconsolable d'avoir été trompé par des courtisans barbares. Mes chers Compatriotes, consolons-nous ; le possesseur du cœur de Louis XII, & de l'âme d'Henri IV, est maintenant certain qu'un Roi des *Français*, pour se faire adorer, n'a qu'à le vouloir.

l'Abbé CORDIER DE SAINT-FIRMIN.